

Quelques jours après, il comparut devant le roi et le tribunal qui devait le juger ou plutôt le condamner. Avec une noble fierté le Serviteur de Dieu confessa la foi et il déclara que jamais, avec la grâce de Dieu, il ne serait apostat. On le reconduisit en prison ; il y resta abandonné durant deux années au milieu des tourments et de privations indicibles ; le corps y perdit sa vigueur, mais pas un seul instant son esprit fort et courageux n'eut de défaillance.

Aux menaces et aux mauvais traitements succédèrent les promesses et les flatteries ; pour toute réponse le Bienheureux affirmait hautement la gravité des crimes du roi Henri VIII ; et, prévoyant les châtimens qui menaçaient l'Angleterre, il ajoutait cette supplication : *Parce, Domine, parce populo tuo, Pitié, Seigneur, pitié pour votre peuple.*

La malheureuse reine Catherine réussit alors à lui faire parvenir une lettre d'une émouvante piété pour l'exhorter au martyre. Le Père répondit par une lettre débordant d'allégresse. Il reçut également une autre lettre d'Elisabeth AMMON, demoiselle d'honneur et fidèle compagne de l'infortunée Catherine. Celle-ci, par l'intermédiaire de son amie dévouée, faisait savoir au prisonnier qu'elle espérait pouvoir lui rendre la liberté avec le concours de quelques sujets fidèles qu'elle comptait encore à Londres. Le Bienheureux la conjura de ne pas le priver de la palme du martyre. Peu de temps après, la pauvre reine mourait. Le Père Jean Forest resta encore deux ans en prison, tourmenté sans relâche par Henri VIII et son âme damnée, Cromwell.

On le condamna enfin à être brûlé vif. Sur le théâtre du supplice se trouvaient réunis les membres du Conseil Royal et un grand nombre de seigneurs, tous vendus à l'apostasie. En face du bûcher était dressée une tribune, d'où Hughes Latimer, évêque renégat de Worcester, harangua le Confesseur ; il termina son discours en lui demandant dans quel état il voulait mourir ! D'une voix forte le Bienheureux répondit : " Alors même qu'un Ange descendrait du Ciel pour m'enseigner une doctrine autre que celle à laquelle j'ai cru fermement depuis mon enfance jusqu'à ce jour, je ne l'écouterai pas. Mon